

Gometz-la-Ville



*Bulletin municipal
Janvier 2013*



Bulletin municipal — Janvier 2013

Madame, Monsieur, Chers amis,

En ce début d'année 2013, permettez-moi, avec toute l'équipe municipale de vous renouveler nos vœux les plus sincères et les meilleurs.

Que 2013 apporte à tous une année de réussite, de paix et de prospérité dans tous les domaines.

En ce début d'année, pour les Communes, la réforme des rythmes scolaires des écoles maternelles et élémentaires, suscite beaucoup d'inquiétudes et d'interrogations.

Le décret d'application a été enfin publié le samedi 26 janvier 2013.

La réforme s'appliquera de droit à la rentrée 2013. Les Maires ont toutefois la possibilité de demander son report pour la rentrée de septembre 2014.

L'essentiel sur la réforme :

- **L'objectif**

Mieux apprendre et favoriser la réussite scolaire de tous.

- **Les grandes lignes**

Etalement des 24 heures d'enseignement hebdomadaire obligatoire sur neuf demi-journées au lieu de 8, incluant le mercredi matin : quatre journées de classe de 5 heures 30 maximum avec une pause méridienne de 1h30 et une demi-journée de 3 heures 30 maximum le mercredi matin.

Bien que cela ne figure pas dans le décret, il semblerait, que les élèves doivent être pris en charge jusqu'à 16 heures 30 au moins.

Au départ, les Communes devaient organiser et prendre en charge pour chacune des classes de l'école (8 classes à Gometz), durant 3/4 d'heure par jour, les activités périscolaires, sportives, culturelles ou artistiques. Cette disposition n'apparaît plus dans le décret.

L'inspection d'académie nous suggère des exemples d'emploi du temps, nous pouvons en imaginer d'autres, nous les examinerons avec les enseignants et les parents d'élèves et nous déciderons en conseil d'école des modalités et dates d'application de cette réforme dans notre commune.

Je ne vous cache pas notre inquiétude quant au coût induit par cette réforme sur le budget communal.

Bonne année à tous.

Votre Maire
Bernard Jacquemard

Vie municipale :	
Echos du Conseil municipal	2
Etat civil	3
Commémoration du 11 novembre	3
Vœux du Maire	4
Travaux à la Folie Rigault	5
Fête du village	5
Repas des Aînés	6
Exposition science et photos	7
Echos de l'école	8-9
Caisse des Ecoles	9
Jeu-Concours	12
Vacances scolaires	12
Urbanisme	12
Intercommunalité :	
Multi-Accueil intercommunaux	10
Manifestations	11
Vie associative :	
Culture, Fêtes et Sports :	
Théâtre	13
Tennis	15
Randonnées	15
Gymnastique	16
Animusic	14
Amicale des employés communaux	16
Grand loto du jumelage	17
Vie pratique	
Votre jardin	18
Offices de Tourisme- CIVAM	19
PNR : Concerts, Activités diverses	20
Le saviez vous ?	21 à 23
Agenda	24

**La Mairie est ouverte au public
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 de 15h00 à 17h00
le samedi matin de 9h00 à 12h00.**

**Tél. : 01 60 12 08 03
Fax : 01 60 12 14 15**

adresse internet :
mairie-gometz-la-ville@wanadoo.fr

site internet : www.mairie-gometzlaville.fr

**Monsieur le Maire et les Adjointes vous reçoivent sur rendez-vous.
Contactez le secrétariat de la Mairie.**

*Bulletin réalisé par la commission communication
de Gometz-la -Ville
Directeur de la Publication : B. JACQUEMARD
Rédacteur et Mise en Page : E. HUOT-MARCHAND
Impression et façonnage : Imprimerie de la CCPL
N° ISSN 1279-9564*

Crédit photos :
Pascal DELHOUME
Edwige HUOT-MARCHAND
Bernard JACQUEMARD
David LAURENT
Annette MAZINGUE-DESAILLY
Dominique MORISSEAU

L'équipe Communication remercie tous les auteurs des articles sans qui notre bulletin ne serait pas ce qu'il est.
Votre adjointe à la Communication,
Edwige HUOT-MARCHAND

EXPRIME la volonté d'adhérer au syndicat intercommunal ayant pour vocation de gérer un centre d'accueil animalier.

Conseil municipal

COMPTE RENDU DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2012

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DECIDE d'accorder, annuellement, l'indemnité de conseil au taux maximum en vigueur au receveur municipal pour assurer des prestations de conseil,

APPROUVE la modification des statuts du SIAHVY,

SEANCE DU 4 DECEMBRE 2012

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

ADOpte la décision modificative n°1 – commune.

FIXE les tarifs de l'étude surveillée du 1^{er} janvier au 30 juin 2013.

DECIDE d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi que de proposer le tableau des emplois modifiés à compter du 1^{er} janvier 2013.

VOTE une motion relative au financement des crèches municipales.

ETAT CIVIL



Bienvenue à :

- Océane, Aliénor FONTAINE le 05/01/2012
- Clara, Virginie DELOT le 16/05/2012
- Tom, Gilles, Michel BEAUFILS le 16/05/2012
- Mathys, Alexis, Guy TARDY le 08/06/2012
- Pédro, Afonso DOS SANTOS FILIPE le 14/08/2012
- Shana , Edena, Lina DELEAU NOZAL le 18/09/2012
- Valentin, Bao-Long, joseph TRAN QUOC le 09/10/2012
- Eulalie, Gisèle, Gilberte POIRIER le 22/10/2012
- Isaure, Lise, Marie DRUJON BRÉARD le 30 /10/2012
- Bastien, Constant LE PRUNENNEC le 16/12/2012

Commémoration du 11 Novembre 2012

Cette année encore, c'est l'harmonie des Ulis, sous la direction de son Chef, Robert Jouvelot, qui, a orchestré le défilé et l'ordonnancement de la cérémonie au Monument aux Morts.

Derrière la Musique, ont pris rang les Jeunes Sapeurs Pompiers, les Anciens Combattants, drapeaux en tête, les Gendarmes, Monsieur le Maire, ses adjoints et Conseillers municipaux et, fidèles à nos hommages nationaux, des habitants de notre commune dont quelques enfants.



Toute la cérémonie se déroule en suivant un protocole ordonné par le Chef de l'Harmonie : « Garde-à-vous », « Ouvrez le ban », « Fermez le ban », « Repos ».

Ces ordres en précédent et suivent les différentes phases : la Montée des Couleurs, la lecture du texte du représentant des Anciens Combattants, la lecture du message officiel du Ministre par Monsieur le Maire, l'appel aux morts et disparus des guerres, le dépôt des Gerbes, la sonnerie

« aux Morts » suivie de la minute de silence et du refrain de notre hymne national « La Marseillaise ». S'en suivent les honneurs aux autorités civiles et militaires et les remerciements aux portedrapeaux et chef de Musique.

A l'issue de la cérémonie, Monsieur le Maire invite l'assemblée à se retrouver à la Mairie autour du verre de l'amitié.

C'est avec brio que les musiciens nous ont joué quelques morceaux festifs et , au nom de tous, Monsieur le Maire a

souhaité, comme chaque année, bon anniversaire au
 Chef de Musique !



Edwige HUOT-MARCHAND

Vœux du Maire, samedi 12 janvier 2013

A l'invitation de Monsieur le Maire et de son Conseil municipal, les habitants de Gometz-la-Ville et de nombreuses personnalités ont honoré notre commune.

Chaque année, c'est l'occasion pour Monsieur le Maire de faire le bilan de l'année écoulée et de présenter les projets.

« En 2012, la récession et l'évolution démographique nous ont amenés à des arbitrages budgétaires et à fixer des priorités. »

Tous les efforts se sont portés sur la construction de la nouvelle classe, qui a été réalisée pour la rentrée de septembre 2012.

Monsieur le Maire a ensuite réaffirmé sa fierté que la commune soit rattachée au Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

Les projets pour 2013 :

- L'enfouissement des réseaux et la réfection de la voirie du hameau de la Folie Rigault,
- Les logements sociaux et la difficulté de trouver un bailleur social par des petites structures,
- La nouvelle station d'épuration faite et prise en charge par le SIAHVY (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de L'Yvette)
- La liaison routière RD 131/CV 7/RD 988 de Briis-sous-Forges et Roussigny vers la déviation au niveau du rond-point sud, un projet à rebondissements, mais dont la réalisation serait indispensable pour la sécurité de notre village,
- Quelques soucis avec le fossé-rivière de la Salmouille ! ...

Monsieur le Maire a manifesté, pour sa commune, sa détermination à participer et pourquoi pas, gagner le concours pour la collecte des papiers organisé par le SICTOM (voir article p.12).

Après les remerciements aux élu(e)s et à leurs conjointes et conjoints, au personnel communal, aux enseignants, aux associations, la parole fut donnée à notre député Nathalie Kosciusko-Morizet, puis à Nicolas Schoettl, conseiller général et au président de la CCPL, Christian Schoettl.



A l'issue de ces discours, une médaille du travail a été remise à Monsieur MARCHAL qui fut très applaudi. Et c'est autour du buffet que nous avons pu continuer à dialoguer le verre à la main !

Edwige HUOT-MARCHAND


Le 6^{ème} Concert gometzien **Samedi 1^{er} juin 2013 à 20h30**
 Organisé par le service culturel de la Mairie
 Eglise Saint Germain de Paris à Gometz-la-Ville
 avec
 La Classe d'Orchestre de l'Ecole de Musique des Ulis
 La Chorale « Arabesque » de Gif-sur-Yvette

Travaux à la Folie Rigault



Pendant le premier semestre 2013, la circulation sera perturbée dans le hameau de la Folie Rigault par des travaux de terrassement.

En effet, il sera nécessaire d'ouvrir la chaussée de la route de la Folie Rigault pour changer les canalisations d'évacuation des eaux usées et d'alimentation en eau potable, d'une part, et pour l'enfouissement des réseaux de distribution d'électricité basse tension et d'alimentation de l'éclairage public, d'autre part.

Préalablement au lancement des travaux programmés par la commune, un examen des canalisations d'évacuation des eaux usées et d'alimentation en eau potable a mis en évidence un état défectueux de ces canalisations. Les concessionnaires de ces deux réseaux (SIAHVY et Lyonnaise des eaux) ont donc décidé de les changer. La coordination et la planification de ces travaux supplémentaires importants ont donc modifié le planning initial des travaux.

Le début des travaux est programmé pour janvier 2013.

Par ailleurs d'autres travaux annexes seront réalisés tels que :

- La création d'un fossé le long de la route de la Folie Rigault pour acheminer et déverser les eaux pluviales du hameau dans le réseau des eaux pluviales de la côte de la Gruerie. Pour réguler le débit de l'évacuation de ces eaux dans ce réseau, un bassin de rétention sera aménagé à l'intersection des routes de la Folie Rigault et de la Gruerie ;
- La rénovation de la chaussée et des trottoirs de la voirie du hameau ;
- La transformation d'une partie du chemin rural de la Folie Jodoin en voirie ;
- Le changement des candélabres ;
- L'aménagement la placette existante avec création de places de parking.

Le coût de l'ensemble des travaux s'élève à 930 000 € dont 500 000€ à la charge de la commune, 350 000 € à la charge du SIAHVY (réseau d'eaux usées) et 80 000 € à la charge de la Lyonnaise des eaux (réseau d'eau potable).

L'état actuel des différents réseaux du hameau de la Folie a imposé ces travaux de rénovation malgré leurs coûts financiers. Par ailleurs, d'autres travaux tels que l'aménagement de la place du hameau, la création de parking et la plantation d'arbres porteront le hameau de la Folie Rigault au même niveau d'équipement que le bourg.

Michel THIERRY

La préparation de la fête du village des 14-15-16 juin

Le thème reste à préciser et sera défini en accord avec toutes les associations animatrices de la commune.

Vendredi 14 juin - Pique nique municipal ouvert à tous. Apporter son panier.
- Feu de la Saint Jean.
- Fête de la musique.

Samedi 15 juin - Dîner dansant festif

Dimanche 16 juin - Kermesse et jeux divers.

Si vous voulez aider à la préparation de ces journées de fêtes communales, rapprochez-vous des associations.

Repas des Aînés



Les Aînés de Gometz (sexagénaires et plus) ont été invités par Monsieur le Maire, le 13 décembre, au traditionnel repas de fin d'année. Nous nous sommes retrouvés au « Relais des Chartreux » restaurant se trouvant à Saulx-les-Chartreux.

Monsieur le Maire a tenu à féliciter tous les participants venus nombreux à cette manifestation puisque nous étions 93 ! Il a également remercié notre député (Madame N. Kosciusko-Morizet), venue en voisine, nous saluer et nous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.



Après le cocktail d'accueil durant lequel certains rencontraient d'autres gometziens pour la première fois, chacun a regagné sa place avec ses voisins de table pour partager le repas.

Nous nous sommes régalés au buffet présentant un grand choix d'entrées, puis avec le plat principal qui offrait viande ou poisson, ensuite une assiette de fromages et une grande variété de pâtisseries toutes fraîches, faites « maison ».

Nous avons profité du talent du DJ qui a su égayer cette demi-journée avec des airs de musique sur lesquels les danseurs invétérés n'ont pas résisté longtemps, se retrouvant très nombreux sur la piste !

Le temps est passé si rapidement que 17h sont vite arrivées et que nous avons été obligés de nous quitter, nous promettant de revenir l'an prochain, tant ce repas traditionnel est une occasion unique et si sympathique de se rencontrer dans une ambiance chaleureuse.

Annette MAZINGUE-DESAILLY



Exposition science et photo ouverte à tous avec le concours de la Commission culturelle HÔTEL DE VILLE - SALLE DES MARIAGES du 6 au 24 avril 2013

Mille et un cristaux, les halos atmosphériques

L'exposition « Mille et un cristaux, les halos atmosphériques » a été réalisée par des scientifiques de l'Institut de Minéralogie et de Physique des Milieux Condensés (IMPMC) et de l'École de Physique et de Chimie Industrielle (ESPCI), grâce à plusieurs organisateurs et soutiens financiers. Elle a eu lieu la première fois en 2005 à l'Université Pierre et Marie Curie à Paris.

Cette exposition se propose d'expliquer et d'illustrer de façon accessible à tous ce phénomène courant et universel, et cependant mal connu.

Elle est composée d'une quarantaine de panneaux exposant photos et textes explicatifs.

« Les halos de glace sont des phénomènes atmosphériques dus à la réfraction et à la réflexion de la lumière dans les cristaux de glace en suspension dans l'air. Ces cristaux se présentent la plupart du temps comme des plaquettes hexagonales ou des colonnes hexagonales microscopiques. Le type des cristaux présents dans les nuages, leur orientation et la hauteur du soleil sur l'horizon déterminent la forme et la luminosité du halo observé.

Certains halos sont très fréquents et surviennent plus de cent fois par an, alors que d'autres sont extrêmement rares. Cela dépend de la qualité et de la taille des cristaux de glace, de leur concentration dans l'atmosphère et du chemin optique que suivent les rayons du soleil. Un halo peut apparaître seul ou dans un ensemble de plusieurs halos.

Les halos dus à la réfraction de la lumière dans les cristaux de glace sont très colorés car ceux-ci se comportent comme des prismes et décomposent la lumière blanche. En revanche, les halos dus à des réflexions présentent une couleur blanc bleuâtre.

*Les halos de glace sont l'un des nombreux phénomènes associés à l'atmosphère terrestre. Il en existe beaucoup d'autres, fréquents et bien connus comme les arcs-en-ciel ou les orages, d'autres encore qui, comme les aurores boréales, sont très rares sous nos latitudes. Leur origine peut être très différente de celle des halos. »
Catherine Dreyfus, Chercheur IMPMC.*

Françoise CUZON

Echos de l'école



Pour la première fois, une attention toute particulière a été portée à l'entrée des Tout-Petits à l'Ecole maternelle : ils ont été accueillis par leur enseignante et leur ATSEM à 10 heures, alors que les autres élèves ont découvert leur professeur et leur classe dès 8h30. Une huitième classe a été ouverte le 4 septembre.

La forte augmentation des effectifs depuis 2 à 3 ans nous a obligés à construire une nouvelle classe en quelques mois. Le maître d'œuvre a d'ailleurs tout fait, en mettant la pression sur les différents corps de métier pendant l'été, afin que les travaux soient terminés dans les délais. En effet, et à la satisfaction de tous, la huitième classe a été ouverte dès le 4 septembre, bien avant la date prévue. Les 194 élèves de l'école ont pu ainsi faire leur rentrée dans des conditions satisfaisantes.

Une enseignante, ayant demandé sa mutation, a été remplacée à la rentrée par Madame LECOQ en CE1, et pour la huitième classe, un « maître », Monsieur LE GARREC, est venu compléter l'équipe pour les CE2.



L'équipe enseignante



La nouvelle classe en travaux



Groupe des enfants de « Lire et faire Lire »

Actuellement, un enseignant participe à un projet sur le thème du paysage proposé par le PNR (Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse). Ce projet est plus précisément intitulé « **plan paysage et biodiversité sur le plateau de Limours** ». Un intervenant du PNR viendra 1/2 journée dans le courant de ce trimestre pour sensibiliser les enfants à ce thème ; puis ils devront réaliser un dossier qui sera présenté à la fête de l'Ecole du Parc, au mois de juin.

Un autre beau projet a vu aussi le jour depuis septembre : l'association « **LIRE et FAIRE LIRE** » créée en 1999 par Alexandre JARDIN et Pascal GUENEE et portée par la Ligue de l'Enseignement et l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) intervient dans les locaux de l'école, sur le temps périscolaire,

Une fois par semaine, un lecteur bénévole (à la retraite) prend successivement deux groupes de six enfants de Grande section et de CP, entre 30 et 60 minutes sur une période de cinq à six semaines, ce, jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Ce projet nous ayant enthousiasmés par son but et son esprit, une convention a été signée entre la mairie et l'association. En parfaite collaboration avec la Madame la Directrice, cette expérience intergénérationnelle a pu démarrer le jeudi 10 janvier.

Les volontaires ne manquent pas pour faire partie du groupe auquel la lecture est faite !



Journée du Critérium
organisée
fin juin 2012 par
l'Automobile Club



Fin décembre, le Père Noël n'oublia pas l'école de Gometz en apportant à chacun, un livre offert par la Caisse des Ecoles.

Concernant la réforme des rythmes scolaires à l'école Primaire, le Ministère de l'Education Nationale ne nous a pas encore donné assez de précisions à ce jour pour nous permettre de prendre une décision dès que le décret sera signé eu égard aux conséquences d'organisation et financières, pour l'appliquer.

Quelques dates à noter sur vos agendas :

- **Mercredi 22 mai et vendredi 5 juillet 2013** : il y aura école en remplacement des deux jours de vacances supplémentaires accordés à la Toussaint.
- **Samedi matin 22 juin 2013** : fête de l'école, qui sera prolongée l'après-midi par la kermesse de la Caisse des Ecoles.

Pendant qu'il en est encore temps, « Bonne, joyeuse année à tous ».

Annette MAZINGUE-DESAILLY

Les news de la Caisse des Ecoles

Toute l'équipe de la caisse des écoles vous présente tous ses vœux pour cette nouvelle année qu'elle vous apporte bonheur, joie et réussite pour vous et tous vos proches.

Nous avons commencé l'année scolaire 2012-2013, par une bourse aux jouets mi novembre. La date nous avait semblé judicieuse pour acheter les futurs jouets de nos chères têtes blondes ou bien vendre ceux qui s'entassaient dans leurs chambres et ainsi commencer à préparer Noël. Les clients et vendeurs n'ont pas été très nombreux à répondre à l'appel mais nous renouvelerons quand même l'expérience en 2013.

Le 16 décembre une boum de Noël a permis aux enfants de danser sans retenue au son de leurs morceaux préférés, pendant que d'autres réalisaient des photophores pour agrémenter les tables des fêtes de fin d'année.

Un atelier maquillage, quelques crêpes, boissons et autres friandises ont agrémenté l'après midi jusqu'à la visite surprise du Père Noël qui clôtura la boum.



Nous organiserons encore cette année de nombreuses animations...

Alors à vos agendas :

le **17 février 2013** nous rééditerons l'**après midi récréatifs** avec au programme, tournois Wii et Yu Gi Oh et autres jeux pour petits et grands.

Le **dimanche 7 avril 2013** pour fêter l'arrivée du printemps nous organiserons un **grand carnaval**, avec défilé dans les rues de Gometz, suivie d'une boum et d'un concours de déguisement.

Le **1^{er} mai** la caisse des écoles vous proposera à la vente ses bouquets de muguet.

Début juin nous vous proposerons une **sortie en vélo** sur les chemins de notre si belle région.

Puis pour clôturer l'année scolaire la traditionnelle **kermesse des écoles** se déroulera le **22 juin 2013**.

Alors réservez bien ces dates et...

Venez nombreux !

L'équipe de la caisse des écoles

Multi-Accueil intercommunaux



Un deuxième centre multi-accueil intercommunal doit ouvrir ses portes à Fontenay-les-Briis à la rentrée de septembre 2013 offrant 40 places supplémentaires en complément des 35 places de celui de Gometz-la-Ville .



Lors de la répartition des places entre les 14 communes, le Conseil communautaire a attribué 3 places à notre commune au centre de Fontenay-les-Briis, ce qui porte à 5 temps complets le quota de Gometz-la-Ville sur les deux centres. *Un temps complet (c'est-à-dire 5 jours/semaine) peut être utilisé par deux familles, selon les jours demandés, pourvu qu'ils constituent 1 semaine.*

De nouvelles fiches plus complètes de préinscription aux centres intercommunaux sont disponibles en mairie.

Pour les enfants à naître en 2013, la préinscription est définitive après confirmation de la part des parents au septième mois de grossesse.

La demande de préinscription est à actualiser tous les ans auprès de la mairie de Gometz-la-Ville. En aucun cas, la préinscription ne vaut inscription définitive.

Démarche à suivre pour une pré-inscription :

Vous venez d'arriver à Gometz-la-Ville, vous avez un enfant qui est né en 2011, 2012 ou qui va naître en 2013, pour obtenir une place dans un des deux centres, vous devez venir en mairie retirer un dossier de préinscription et le rendre dûment rempli (tout dossier incomplet ne peut être traité) avec les photocopies de toutes les pièces à fournir :

- justificatif de domicile,
- les trois derniers bulletins de salaire du père et de la mère
- notification des droits et paiements de la CAF
- livret de famille (et/ou jugement de divorce)
- carte nationale d'identité.

Dans chaque centre, les enfants sont repartis en 3 sections par classe d'âge de la façon suivante :

à Gometz-la-Ville :

- 10 enfants de 3 à 12 mois
- 11 enfants de 13 à 24 mois
- 12 enfants de 2 à 3 ans
- 2 places d'accueil occasionnel (type halte-garderie)

à Fontenay-les-Briis

- 10 enfants de 3 à 12 mois
- 15 enfants de 13 à 24 mois
- 15 enfants de 2 à 3 ans

Les familles sont informées, par la mairie fin mai, du choix fait par la Commission d'Attribution des places de la CCPL (retenues ou non) et celle-ci adresse un courrier de confirmation avec prise de rendez-vous aux familles dont les dossiers sont retenus.

Annette MAZINGUE-DESAILLY

Le service emploi de la CCPL

organise son premier forum de l'alternance et de l'apprentissage.

Rendez-vous

jeudi 21 février de 13h30 à 18h00
au Gymnase intercommunal
 615 rue Fontaine de Ville.
à Briis sous Forges

Seront présents :

- toutes les filières de formations aux collégiens, lycéens et étudiants du CAP à Bac +5 dont plus de 15 établissements scolaires, CFA et universités.
- plusieurs grandes entreprises

Objectifs

- Présenter les offres d'emploi en alternance aux étudiants et chercheurs d'emploi.
- Répondre aux questions des entreprises sur l'alternance et l'apprentissage.

Pour toute information contacter le Service Emploi au 01 64 90 80 81.

Marche du Printemps de la C.C.P.L. Le 24 mars 2013
 Départ de Fontenay les Briis .

Renseignements au 01 64 90 79 00
 Ou sur le site de la C.C.P.L. :
<http://www.cc-paysdelimours.fr>

Forum des modes d'accueil
Samedi 6 avril 2013

Service Petite Enfance - CCPL

Pour la troisième année, le service Petite Enfance, organise le forum des modes d'accueil du territoire. Vous pourrez vous entretenir avec

- des professionnels de différents accueils collectifs ou individuels pour les enfants de 0 à 3 ans,

- des puéricultrices de la PMI

- des intervenants autour de l'allaitement, le massage et portage des bébés. Tél. : 01 64 90 79 00

<http://www.cc-paysdelimours.fr>

21 février 2013
De 13h30 à 18h00



Forum de l'alternance & de l'apprentissage

Au Gymnase Intercommunal de Briis-sous-Forges



LE BUS DE L'EMPLOI

Février, mars, avril 2013

VILLE	DATE	HEURE	LIEU
BRIS SOUS FORGES	Jeu: 07 Fév 13	10h à 12h	Devant la Médiathèque
FORGES LES BAINS	Jeu: 07 Fév 13	14h à 16h	Parking en Bas de l'Eglise
FONTENAY LES BRIIS	Jeu: 14 fév 13	10h à 12h	Place de la Mairie
DOMETZ LA VILLE	Jeu: 14 fév 13	14h à 16h	Place du Foyer Rural
LIMOURS EPICERIE SOCIALE	Jeu: 21 fév 13	10h à 12h	Epicerie Sociale 3 rue du bac
ANGERVILLIERS	Jeu: 21 fév 13	14h à 16h	Place des Copernic d'abord
VAURIGNEUSE	Jeu: 28 fév 13	10h à 12h	Parking de l'Eglise
SAINT MAURICE MONTCOURONNE	Jeu: 28 fév 13	14h à 16h	Parking de la Mairie
LIMOURS	Jeu: 21 mars 13	10h à 12h	Devant la Bibliothèque
PECQUEUSE	Jeu: 21 mars 13	14h à 16h	Devant la Mairie
LIMOURS EPICERIE SOCIALE	Jeu: 28 mars 13	10h à 12h	Epicerie Sociale 3 rue du bac
LES MOLIERES	Jeu: 28 mars 13	14h à 16h	Parking de la Mairie
JANVRY	Jeu: 04 avril 13	10h à 12h	Place de l'Eglise
SAINT JEAN DE BEAUREGARD	Jeu: 04 avril 13	14h à 16h	Devant la Mairie
BOULLAY LES TROUX	Jeu: 11 avril 13	10h à 12h	A côté de la Mairie
COURSON MONTELOUP	Jeu: 11 avril 13	14h à 16h	Devant la Mairie
LIMOURS EPICERIE SOCIALE	Jeu: 18 avril 13	10h à 12h	Epicerie Sociale 3 rue du bac

Vous pouvez également contacter le Service Emploi

emploi@cc-paysdelimours.fr
www.cc-paysdelimours.fr



615 rue Fontaine de Ville
 91640 Briis sous Forges
 Tél : 01.64.90.80.81
 Fax : 01.64.90.77.66

JEU-CONCOURS

**A vos marques !
Prêts ?
PAPIERS !!**

Du 1^{er} novembre 2012 au 1^{er} mars 2013



**Jetez vos vieux papiers
dans les bornes
et gagnez...**

A gagner

Lot N°1 : 3 000 €
répartis comme suit :

1 000 € 1 ^{ère} commune	1 500 € 1 ^{ère} commune	500 € 3 ^{ème} commune
----------------------------------------	----------------------------------------	--------------------------------------

Cette somme sera remise par le Président du SICTOM (courant mars 2013) aux représentants des maires gagnants, au profit de la caisse des écoles.

Lot N°2 : Journée* découverte
sur le recyclage du papier

Un tirage au sort des personnes préalablement inscrites depuis notre site internet déterminera les 40 participants à cette journée.

*Cette journée comprend : les trajets en bus, le visite d'un centre de tri, le repas du midi et la visite d'une papeterie.

Gagnants :

Lot N°1 : Seront désignées vainqueurs, les trois communes ayant obtenu le ratio le plus élevé de papier (poids de papier par habitant) sur le cumul des 4 mois de l'opération.
Lot N°2 : Tirage au sort des personnes inscrites depuis notre site.



Jeu-Concours organisé sous l'égide de l'Etat. Le règlement complet de ce Jeu-Concours peut être consulté sur notre site internet www.sictom-ille-de-france.fr. 3118 allée de la Mairie de Valenciennes 59100 LAZARVILLE. Téléphone de la Mairie de Valenciennes : 03 20 31 10 00 - Fax de la Mairie de Valenciennes : 03 20 31 10 01. Sur demande écrite avant le 1^{er} mars 2013, auprès du SICTOM de Hainaut - 4 rue de la Mairie de Valenciennes - 59100 LAZARVILLE.

VACANCES SCOLAIRES

Vacances d'hiver :

Fin des cours :
samedi 2 mars 2013

Reprise des cours :
lundi 18 mars 2013

Vacances de printemps :

Fin des cours :
samedi 27 avril 2013

Reprise des cours :
lundi 13 mai 2013

Vacances d'été :

Fin des cours :
samedi 6 juillet 2013

Urbanisme

Nous vous rappelons que les permis de construire et déclarations préalables sont affichés sur les panneaux administratifs de la mairie et consultables sur demande.

Rappel !



Toute construction (maison, abri de jardin, ...), modification de l'aspect extérieur (vélux, ravalement, clôture, portail, ...) ou extension de votre habitation doit obligatoirement faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme. Se renseigner en Mairie.

Vous vendez votre maison ...



Vous devez contacter la Lyonnaise des Eaux au 0 810 383 383 qui effectuera à votre domicile une conformité des branchements d'assainissement aux réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.



La troupe de Théâtre de Gometz-la-Ville
vous présente ses meilleurs vœux de
santé et de bonheur pour cette nouvelle
année 2013
et vous invite à assister à l'une de ses
représentations



Au cerf qui brame

Représentations au Foyer Rural de Gometz-la-Ville à 20h45

samedi 16 février, vendredi 22 février, samedi 23 février, vendredi 1^{er} mars,

et dans la salle de la mairie de Courson-Monteloup

le samedi 13 avril à 20h45,

Thème de la pièce

Des amis ont organisé un week-end en Sologne pour assister au brame des cerfs.

Tout se présente pour le mieux et les choses s'annoncent bien
quand débarque la mère de l'une des participantes.

Elle va mettre à bas tout leur beau projet en accumulant les
gaffes et en prenant des initiatives malencontreuses.

Mais... mais... mais...

Entrée libre

animusic

Le vrai plaisir pour une association n'est-il pas la réalisation et la réussite d'un projet ? Avec une équipe (d'enfants et d'adultes) l'association Animusic a suivi son petit bonhomme de chemin afin de réaliser ce pourquoi elle fut créée : monter des fêtes avec jeux, théâtre et musique, parfois loufoques, comme la soirée du **Chapelier fou** ; pleines de poésie comme la **Crèche vivante** où « **Chœur d'enfants** », sous la direction de Philippe, a encore fait merveille. En apothéose, la chorale « **Arabesque** » est venue mêler ses voix à celles des enfants pour des chants de noëls traditionnels. En cet après-midi du 15 décembre, l'église fut bien remplie pour accueillir tout ce monde pour un moment heureux.

2013, Animusic présente à tous ses bons vœux en proposant un programme attractif et varié. Voyez plutôt :

23 mars, Bal Folk : animé par le groupe des accordéonistes « Les Diatophiles ». Joyeux partage pour une soirée musicale, dansante et gustative.

25 mai, Comédie musicale « Alice au pays des merveilles » : Ce conte connu, réécrit et modernisé tant au plan musical que théâtral, est adapté à la personnalité des jeunes artistes.

9 juin, Théâtre : petite soirée avec les **préados** (Rêve de voyage).

22 juin, Gala de clôture des cours de chants et musique de l'année 2012-2013 par les élèves enfants, ados et adultes de l'association.

23 juin, soirée « Théâtre grands ados » avec au programme, jouée avec humour, une pièce de Eugène Ionesco « **Le roi se meurt** ».

Et pour terminer, participation des élèves, animateurs et membres de l'association à la **fête du village**, où déjà un programme se dessine.



Avis :

Amis d'Animusic, un concours de dessin vous est proposé sur le thème de « Alice au pays des merveilles ». Vos dessins pourront être exposés lors de la fête et celui retenu par le jury de l'association servira à la publicité du spectacle.

(Règlement du concours et infos pratiques à demander à animusic.pmos@free.fr).





SECTION TENNIS



Repas de Noël - Les compétitions

Le repas de Noël a eu lieu au Mac Donald' avec de nombreux jeunes. Tous ont été évidemment ravis de ce moment. En fin de repas, ils ont eu la possibilité d'utiliser les jeux de tunnels (juste derrière le photographe). Les accompagnateurs ont également passé un bon moment (merci aux mamans et à Maurice Boulay pour l'organisation). Au retour, les enfants ont été déposés chez eux afin de profiter des vacances bien méritées.

Pour la suite du programme, la section Tennis a inscrit, en championnat, une équipe de 15/16 ans composée de trois jeunes. Les dates de ces cinq matchs qui devraient commencer début avril, vous seront communiquées dès que possible.



Nous espérons un soutien et des encouragements de tous les membres de la section tennis.

La section tennis profite de ce bulletin pour vous présenter ses meilleurs vœux pour 2013.

L'équipe de Tennis de Gometz-la-Ville.

SECTION RANDONNÉE

La section randonnée continue ses sorties, elles se font le dimanche après midi en hiver (jusqu'en février) et ensuite le dimanche matin.

Une grande sortie est organisée chaque année, elle est strictement réservée aux adhérents.

Voici notre programme à venir :

- Le 17 février 2013
- Le 24 mars 2013 (cette sortie est organisée par la communauté de communes du pays de Limours)
- Le 22 septembre 2013 (une journée à Paris)
- Le 20 octobre 2013

Si vous voulez nous rejoindre n'hésitez pas à prendre contact avec les membres du bureau qui suivent:

Daniel DACQUIGNY : 01.64.46.05.76 - (06.61.78.06.43) - ddacquigny@wanadoo.fr

Bernard LLORET : 01.60.12.23.13 - (06.09.35.87.24) - bernard.lloret@wanadoo.fr

Maryvonne NIZOU : 01.60.12.42.66 - (06.75.91.06.83) - maryvonne.nizou@club-internet.fr

Daniel DACQUIGNY



SECTION GYMNASTIQUE



Lundi soir, mercredi soir, jeudi matin,
c'est la gymn avec
Benjamin

Fini le train-train, la valeur du temps change au rythme des séries de déplacements, d'étirements, de tractions, de flexions. On fait la chaise, le chat qui s'étire, le chien qui fait ..., avec des poids, des barres, des steps, des élastiques et surtout avec nos abdos qui n'ont pas une seconde de répit et qui, chaque semaine, viennent en recherche !

Si vous voulez connaître toute l'imagination que peut déployer Benjamin pour entretenir nos silhouettes, venez nous rejoindre ! C'est l'effort dans la bonne humeur !

Une fidèle du jeudi

**FOIRE A TOUT
AMICALE DES
EMPLOYES
COMMUNAUX
SAMEDI 20 AVRIL 2013
9h -18h
Foyer Rural
GOMETZ-LA-VILLE**



Maine 91400 GOMETZ-la-VILLE

Grand Loto du Jumelage

Vie associative



au FOYER RURAL de Gometz-la-Ville

Venez tous passer une agréable soirée Loto

2,5€ le carton

6€ les 3 cartons

Nombreux lots :

Tablette Numérique,

Soda stream

P.S.P.,

etc... etc...

Crêpes, buvette.

Et si l'on aime les fleurs dans son jardin même en hiver ?

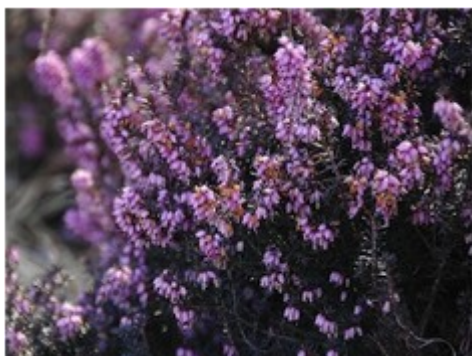
Il est vrai que l'on a tendance à penser que l'hiver est une saison où rien ne bouge dans son jardin.

Les arbustes ont été taillés, la pelouse tondu une dernière fois, les dernières feuilles mortes ont été ramassées et l'on pense qu'il n'y a plus rien à faire ni à voir dans son jardin avant le printemps.

Pourtant, si l'on a été prévoyant cet automne, on peut encore avoir du jaune, du fuchsia, du rose et du blanc dans tout ce vert.

Pour cela il faut avoir planté des fleurs persistantes en hiver.
Voici quelques exemples :

La bruyère d'hiver



L'hellébore



Les pensées



et bien sûr les perce-neige !



Il n'est pas trop tard pour planter les fleurs en oignons par exemple des crocus, des jonquilles, des narcisses ou des tulipes. Pour éviter le gel plantez-les à une profondeur égale à la longueur du bulbe.

Bon jardin d'hiver !

Raymond PESCHEUX

Offices de Tourisme



Office de tourisme du Pays de Limours

Renseignements :
01 64 90 74 30

www.pays-de-limours.org

Maison de la Communauté de Communes
615, rue Fontaine de ville
91640 Briis-sous-Forges
Tél. 01 64 90 74 30

- **18 février** (lundi, après-midi) : **visite de la brasserie artisanale de Bonnelles et découverte de Bonnelles**
- **6 avril** (samedi) : **journée en Eure et Loir (Anet et ses environs)** visite du château d'Anet, repas à la ferme auberge, visite du Chocolatrium à Damville
Déplacement en car au départ de Briis-sous-Forges.
Coût de la journée : 50 €/pers pour les adhérents et 60 €/pers pour les non-adhérents.
Inscription obligatoire (sortie limitée à 45 participants).
- **25 mai** (samedi, 10h) : **sortie botanique avec Jean Guittet**, lieu à déterminer, mais le marais de Montabé ou la commune de Forges ont été évoqués.



Office de tourisme de la Vallée de Chevreuse

17, rue de l'Yvette
91400 Orsay
Tél. 01 69 28 59 72

- Du 25 février au 10 mars : **Partez à la découverte des entreprises** avec le Comité Départemental du Tourisme. Réservations dès le 4 février et programmation détaillée sur le site www.entressonne.com
- Jeudi 14 février : **Exposition Les Mille et une nuits** Institut du Monde Arabe RV à 9h30 à la gare d'Orsay-Ville, Tarif 21€
- Vendredi 29 mars : **Exposition Marie Laurencin** RV à 9h45 à la gare d'Orsay-Ville, Tarif 21€
- Jeudi 21 mars : **Initiation œnologique** au restaurant « Les Domaines qui montent » à 19h sur place, Tarif 33€
- 1^{er} et 2 juin : **Voyage dans l'Auxerrois**
Visite d'Auxerre, Vézelay, Pontigny
Tarif environ 200€
- 7 et 14 février : **les randonnées du jeudi**
à 9h30 devant l'Office de Tourisme.
Pour plus de renseignements :
Site : www.tourisme-valleedechevreuse91.com

CIVAM de l'Hurepoix

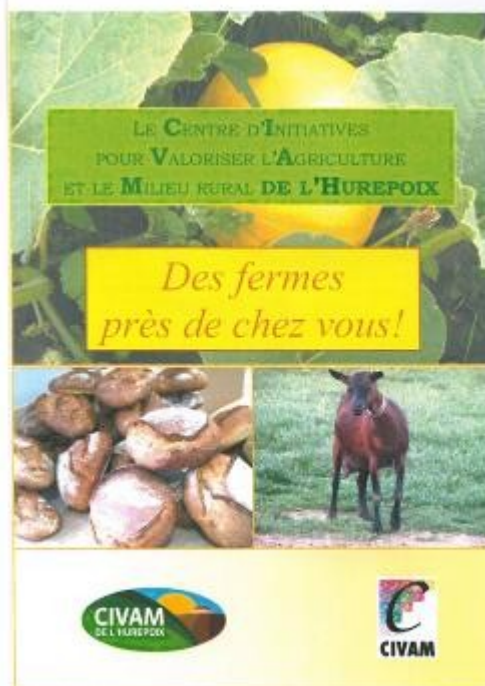
Centre d'Initiatives pour Valoriser
l'Agriculture et le Milieu rural
de l'Hurepoix

Des fermes près de chez vous !
Marâchage, apiculture, élevage laitier ou de viande ... Approvisionnez vous grâce à cette association auprès des 14 fermes de la vallée de Chevreuse ou du plateau de Limours. Caroline Mattern livre des paniers de produits de qualité soit à domicile soit en points relais boutique (magasin Graines de Lin à Limours)

Site internet :

www.civamdelhurepoix.org

ou 09 54 95 50 84





Visite guidée : « Découverte des vitraux de l'église Saint-Pierre » à MONTFORT-L'AMAURY

Samedi 9 février

Départ de la Maison du tourisme et du Patrimoine à 14 h

Tarifs : adulte 4€/enfant (moins de 18 ans) gratuit
Réservation (obligatoire) auprès de la Maison du Tourisme et du Patrimoine

Semi-marathon organisé par le Lions Club au profit des enfants du HPR
dimanche 17 février à Bullion
Départ à 9 h 45

Concert Gaby Moreno Pop soul
vendredi 22 mars à Chevreuse

Concert André Ceccarelli
vendredi 29 mars à Saint Rémy les Chevreuse

Concert Michel Jonasz
samedi 30 mars à Saint Rémy les Chevreuse

Concert Jo Harmann & Company

vendredi 5 avril à Saint Rémy les Chevreuse

Concert Malia « L'esprit de Nina Simone »

vendredi 12 avril à Gif sur Yvette

10^{ème} Nuit de la Chouette samedi 23 mars

Le Parc organise des sorties nocturnes sur plusieurs communes du Parc.

Si vous souhaitez participer, réservez à l'avance au 01 30 52 09 09 ou sur le site

Plantons le Paysage ! 3^{ème} édition

Profitez de -10% sur les végétaux prescrits par le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse !

Afin de préserver la qualité des paysages du territoire, le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse s'associe aux jardinerie et pépinières afin de proposer des variétés locales d'arbres et d'arbustes à planter dans vos jardins. Les professionnels partenaires seront à votre disposition pour vous conseiller et vous proposer des plants adaptés à vos terrains. Ils vous offrent une remise de 10 % sur les variétés de la liste détaillée en intérieur dans la limite des stocks disponibles.

Pépinières Pescheux-Thiney – 14, route de Chartres - 91400 Gometz-la-Ville

Jardinerie de Chevreuse - Chemin du Breuil - 78460 Chevreuse

Jardinerie Jardiland – 1, rue Fromenteau - 91940 Gometz-le-Châtel

Balades Nature et Patrimoine par les Guides de Parc :

Jean-Paul, Sylvaine et Anne-Claire vous proposent toute l'année des balades commentées à la rencontre des différents visages de la Haute Vallée de Chevreuse : sites prestigieux, villages et bourgs de caractère, paysages champêtres...

Tous les renseignements sont sur le site : <http://www.parc-naturel-chevreuse.fr>
ou par téléphone au 01 30 52 09 09

Le saviez-vous ?

Le saviez-vous ?

L'Assurance Maladie communique : Votre nouveau guide pratique vient de paraître !

Il vous aide à comprendre vos droits, facilite vos démarches, et vous accompagne dans votre parcours d'assuré. Il est disponible dans toutes les agences d'accueil de la CPAM, sur le site internet www.ameli.fr et dans votre mairie.

Centre médico-psychopédagogique CMPP de Limours

28 Villa la Cigogne 91 470 Limours
Tél. 01 64 91 12 78

Il a pour objectif de soigner les enfants, adolescents ou jeunes adultes de 3 à 20 ans présentant des troubles de la personnalité, du comportement ou spécifiques (troubles du langage, oral et écrit, troubles psychomoteurs...)

Les traitements sont effectués sous contrôle médical, par un médecin psychiatre, les prises en charge sont assurées intégralement au titre de l'Assurance Maladie.

La demande de consultation peut être faite par les parents ou le jeune lui-même.

Recensement militaire :

Les jeunes gens et les jeunes filles de 16 ans doivent se présenter en mairie munis :

- Du livret de famille de leurs parents
- De leur carte d'identité
- D'un justificatif de domicile

**Passage des encombrants
le lundi 25 février 2013**

L'Assurance Retraite

Pourquoi communiquer son changement d'adresse à la CNAV ?

Chaque début d'année la CNAV indique par courrier à ses 3 millions de retraités d'Ile de France la somme devant figurer sur leur déclaration de revenus pré-remplie. Or chaque année 62 000 courriers reviennent avec la mention « N'habite pas à l'adresse indiquée ».

Pour éviter ce désagrément, les retraités doivent signaler leur changement de domicile au plus tard le 15 décembre.

- Soit par internet à : www.lassuranceretraite.fr , Espace Retraités, rubriques « Paiement de la retraite », « Comment signaler un changement »
- Soit par courrier postal en écrivant à CNAV 75 951 Paris Cedex 19 en précisant le numéro de Sécurité Sociale,
- Soit par téléphone, en composant le 39 60

La Mutualité Française

organise un concours intitulé « La course en Solidaire » destiné à subventionner des projets véhiculant les valeurs mutualistes de Responsabilité, Solidarité, Liberté, Démocratie.

Le concours est ouvert à toute personne âgée de 16 ans et plus, résidant en Ile de France.

Les projets doivent être de dimension locale, régionale ou nationale.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre Marie-Paule David au 01 55 07 57 87 ou mpdavid@mutualite-idf.fr

**L'Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA) de Gif sur Yvette
9 place du Marché neuf (91190)**

Elle est constituée d'une psychomotricienne, d'une infirmière coordinatrice et d'assistants de soins en gérontologie (ASG) spécifiquement formés à l'accompagnement des malades Alzheimer et de leurs familles.

L'objectif de l'ESA est de maintenir l'autonomie globale du patient à son domicile, le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions.

Les séances d'activités thérapeutiques et sociales se déroulent à domicile, à raison d'une séance par semaine d'environ 1h30, pendant 3 mois.

**N'oubliez pas !
Etablissement Français du Sang
Ile de France**

Retrouvez toutes les informations sur les différentes formes de don, les conditions d'accès aux dons, les lieux de collecte les plus proches de vous

Consultez notre site Internet
www.dondusang.net
ou au 01 43 90 52 45

**L'Agence Régionale de Santé
Ile de France**

est chargée du contrôle sanitaire de l'eau destinée à la consommation humaine. Une synthèse de l'année 2011 est arrivée, indiquant que l'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées (pesticides, fluor, nitrates, aluminium...)

Les résultats sont disponibles sur Internet
www.ars.iledefrance.sante.fr

**Avis de la Préfecture de l'Essonne
Lutte contre le vol de mobiles**

A l'achat d'un portable, relever le numéro IMEI inscrit sous la batterie du téléphone.

Procédure simple à suivre en cas de vol de son mobile pour l'utilisateur et plus efficace pour les forces de l'ordre.

- bloquer sa ligne auprès de son service client opérateur.
- porter plainte auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie en indiquant le **numéro IMEI** du téléphone volé. Les forces de sécurité se chargent ensuite d'envoyer la demande de blocage à l'opérateur concerné.

INFO Vol de Mobile

Bloquer son mobile rend le téléphone inutilisable sur le réseau national et donc le vol inutile.

Un site d'informations pratiques :

www.mobilevole-mobilebloque.fr

explique aux utilisateurs la démarche à suivre.

Carrefour des Solidarités

Les 23 et 24 novembre 2012 plus de 10,6 tonnes de marchandises ont été récoltées auprès de divers supermarchés et seront directement attribuées au Carrefour des Solidarités à Limours. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à cette collecte.

Merci aux personnes qui voudraient nous aider.

Veuillez vous manifester en appelant
au 01 64 91 26 38

L'Agence Immobilière Sociale de l'Essonne

Louer en toute sécurité et en toute sérénité

L' AIS 91 loge des ménages cumulant des handicaps économiques et sociaux. Depuis sa création en 2009, l' AIS 91 a logé plus de 150 personnes en étant soutenue par le Conseil Général et l'Etat. Pour continuer et accroître son activité, l' AIS 91 doit mobiliser les propriétaires bailleurs.

L' AIS 91 effectue la mise en location et la gestion au quotidien du logement.

Elle propose un accompagnement complet aux propriétaires bailleurs à travers :

- De la garantie des risques locatifs
- De l'accompagnement social des locataires effectué par un travail social
- De l'accompagnement des bailleurs sur les questions juridiques et fiscales

Les logements doivent être à loyers maîtrisés. Aussi les bailleurs peuvent bénéficier d'un abattement fiscal de 30 à 60 % sur leurs revenus fonciers. Ils peuvent également bénéficier de l'exonération des frais d'agence ou du coût de l'assurance locative selon l'option de location choisie.

Renseignements : Raphaël Santamaria 01 69 13 04 92 ou sur www.ais91.fr

Le saviez-vous ?

SEL Système d'Echange Local du pays de Limours

Découvrez notre principe d'échanges de services, de savoirs et de compétences. Le catalogue recense toutes les propositions d'échanges en offre ou demande, ensuite les adhérents prennent contact entre eux pour faire l'échange.

Les échanges sont évalués en se référant au temps grâce à une unité : « les boutons » 1h = 60 boutons.

Site du SEL:

www.sel.lespetitsboutons.fr

Système d'Echange Local
du Pays de Limours

Venez découvrir notre principe d'échange de services, de biens, de savoirs et de compétences

SEL Les Petits Boutons
Réunion conviviale autour d'un buffet partagé

RÉUNION MENSUELLE
Le 3ème mardi
de chaque mois
De 20h à 22h30 à Gif sur Yvette (91)
Prochaine réunion :

Tous les détails sur le site www.sel.lespetitsboutons.fr

Madame DELAIRE
Assistante sociale

Maison Départementale
des Solidarités
7 rue du Fonds des Près
91460 MARCOUSSIS

La contacter préalablement
par téléphone:
01 69 63 35 90
pour obtenir
un rendez-vous.

Sortie de territoire

Depuis le 1er janvier 2013, les mairies ne délivrent plus les autorisations de sorties du territoire pour les mineurs qui souhaitent voyager sans leurs parents. L'enfant peut voyager selon le pays avec une carte d'identité ou un passeport.

	Jours	Horaires	Manifestations	Organisateurs	Lieu
Février	5	14h-17h	Rencontre-crêpes	Club des Seniors	Foyer Rural
	8	21h	Concert Graeme Allwright	PNR	Saint-Remy-les Chevreuse
	14	14h à 16h	Bus de l'emploi	C.C.P.L.	Place du foyer rural
	16-22-23	20h45	Théâtre « Au cerf qui brame »	Troupe de Gometz-la-Ville	Foyer Rural
	17	Après midi	Après-midi récréatif	Caisse des Ecoles	Foyer Rural
	17		Randonnée	Section randonnée	
	19 et 26		Rencontre	Club des Seniors	Foyer Rural
	21	13h30-18h	Forum de l'alternance et de l'apprentissage	C.C.P.L.	Briis sous Forges
	25		Passage des encombrants	SICTOM	Gometz-la-Ville
		Jours	Horaires	Manifestations	Organisateurs
Mars	1	20h45	Théâtre « Au cerf qui brame »	Troupe de Gometz-la-Ville	Foyer Rural
	8		Reprise des collectes végétaux	SICTOM	Gometz-la-Ville
	14	9h30	Randonnée	Office de Tourisme de la Vallée de Chevreuse	Orsay
	22		Passage de la Balayeuse	SENET	Gometz-la-Ville
	23		Bal Folk	Animusic	Foyer Rural
	24		Marche du Printemps	C.C.P.L., section randonnée	Fontenay les Briis
		Jours	Horaires	Manifestations	Organisateurs
Avril	6		Forum des modes d'accueil	CCPL	Briis sous Forges
	6	20h45	Grand loto	Comité de Jumelage	Foyer Rural
	6 au 24		Exposition science et photo		Mairie
	7		Grand carnaval	Caisse des Ecoles	Gometz-la-Ville
	13	20h45	Théâtre « Au cerf qui brame »	Troupe de Gometz-la-Ville	Mairie de Courson-Monteloup
	20	9h-18h	Foire à tout	Amicale des employés communaux	Foyer Rural
	Jours	Horaires	Manifestations	Organisateurs	Lieu
Mai	1	matin	Vente du muguet	Caisse des Ecoles	Gometz-la-Ville
	8	12h	Cérémonie du 8 mai 1945	Mairie	Monument aux morts
	25	15h	Comédie Musicale	Animusic	Foyer Rural
	Jours	Horaires	Manifestations	Organisateurs	Lieu
Juin	1		Concert	Chorale	Eglise de Gometz-la-Ville
	8-9		Musique et Théâtre	Animusic	Foyer Rural
	14-15-16		Fête du Village	Mairie + Associations	Gometz-la-Ville
	22		Kermesse, fête de l'école	Caisse des Ecoles	
	22-23		Représentation théâtre et concerts	Animusic	Foyer Rural

**Exposition science et photo ouverte à tous
avec le concours de la Commission culturelle
HÔTEL DE VILLE - SALLE DES MARIAGES
du 6 au 24 avril 2013**

*Wille et un cristaux,
les halos atmosphériques*



© D. Morisseau

**L'équipe municipale vous
présente ses meilleurs vœux
pour 2013 !**

FLASHEZ !



Téléphone : 01 60 12 08 03 Télécopie : 01 60 12 14 15
Courrier internet : mairie-gometz-la-ville@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-gometzla-ville.fr